

Dynamiques, politiques et expériences du rapport aux « endo-étrangers » en Europe : Roms, Manouches, Yeniches, Gitans et gens du voyage

Colloque international

27-28-29 avril 2009

Université Victor Segalen – Bordeaux 2

R. Besson (ADES, Univ. Victor Segalen Bordeaux 2); L. Kotobi ; F. Le Marcis (ATOTEM, Univ. Victor Segalen Bordeaux 2) ; P. Aiach (IRIS, EHESS); K. Lurbe i Puerto ; (ESOMI, UDC & IRIS, EHESS) ; Miguel Pajares, (GRECS- Université de Barcelone) ; Elena Marushiakova (Institut ethnographique et musée, académie bulgare des sciences) & Vesselin Popov (Institut ethnographique et musée, académie bulgare des sciences).

Dans les divers contextes nationaux qui constituent l'Union Européenne, comme à l'échelle de la Commission Européenne, les populations identifiées comme Manouches, Yeniches, Tsiganes, « Gens du voyages », ou Roms sont souvent envisagées comme un *problème*. Elles sont pensées comme n'ayant pas le même mode d'habiter ni la même notion de travail que la majorité, elles sont stigmatisées par ce qu'elles ne fréquentent pas (ou peu) l'école, mais les discriminations, qu'elles subissent sont jugées parfois indignes du projet politique européen. C'est le cas dans les ex-pays de l'Europe de l'Est intégrés au sein de l'Union Européenne où ces populations sont la cible de programmes spécifiques visant à réduire les discriminations et les injustices et à favoriser l'accès aux droits de tous. Les pays concernés sont ainsi invités, notamment par le biais de politiques budgétaires incitatives, à agir sur les discriminations dont les individus définis comme Roms sont victimes. La situation des individus identifiés comme Manouches ou Gitans n'est pas directement concernée par l'intégration européenne mais elle s'inscrit dans une communauté d'expérience avec cette dernière, expérience dont les contours sont dessinés par diverses formes de discrimination (accès au logement, à l'école, aux droits civiques, à la santé) et par des programmes spécifiques qui leur sont destinés (école, logement, structures sanitaires spécifiques entre-autres).

Ces situations ne sont pas en tous points comparables et relèvent d'histoires nationales particulières et de logiques locales, cependant dans les deux cas une représentation figée de l'individu inscrit dans une représentation homogène, essentialiste du « Gitan » – « Manouche » - « Rom » se substitue bien souvent à la reconnaissance de l'individu, de sa parole et de ses désirs, comme à l'appréciation de son histoire et de sa situation.

Nous proposons de nous pencher dans le cadre de ce colloque sur la situation particulière de ceux que l'on pourrait nommer des « endo-étrangers », populations qui quoique légalement inscrites dans des entités nationales faisant d'eux des citoyens européens font cependant l'expérience dans le cadre d'interactions de nature diverse d'une illégitimité de leur statut, ou d'un statut de seconde zone (rapports avec l'Etat via les services sanitaires et sociaux, avec la police, l'ANAEM, ou bien interactions avec association caritatives ou à vocation sociale).

L'objectif de ce colloque est d'articuler une déconstruction des catégories produites concernant ces populations et observables dans le débat public comme dans les pratiques d'acteurs professionnels ou non (du sanitaire et/ou du social) en contact avec ces populations à l'exploration des conditions concrètes de vie (emplois, logements, accès au soin, au droit, rapport à l'état) et des imaginaires produits dans ce contexte d'autre part, bref à une exploration de l'expérience.

Nous souhaitons créer un espace de réflexion tentant de rendre compte de la nature dialogique de cette expérience (logiques des institutions, logiques des individus), de sa nature dynamique (évoluant en fonction des contextes économiques et historiques), mais aussi des politiques à différentes échelles (des politiques d'acteurs à celles d'institutions ou de nations) qui la traversent. Ce faisant nous souhaitons multiplier les points de vue sur cette réalité. Au travers des thèmes que nous proposons, nous souhaitons aborder de concert l'expérience de la rencontre entre populations (Rroms, Gitans, Manouches, Yeniches, gens du voyage) et acteurs institutionnels, la production des catégories permettant de penser ces diverses populations, la dynamique de ces interactions, ainsi que les contextes politiques, économiques et historiques qui caractérisent ces rencontres.

Les propositions de communication pourront s'inscrire dans l'une des thématiques ci-dessous, mais les communications ne correspondant pas à ces thèmes précis seront néanmoins étudiées.

Racialisation, catégorisation et négation/reconnaissance de la parole

Le regard porté sur les populations Rroms, Gitans, Manouches, Yeniches, gens du voyage participe de la production d'une altérité interne dans les sociétés où elles vivent. Cette altérité produite est alimentée par divers facteurs croisés qui varient selon les contextes mais qui participent à la racialisation de ces populations. Celle-ci n'est pas univoque et fait parfois l'objet d'une « réappropriation » par les individus. Quelles sont les logiques et les lieux de production de cette racialisation ? Quelles sont les conséquences « en actes » de cette lecture racialisante ? Quels sont les espaces disponibles aux acteurs pour négocier, refuser ou se réapproprier les catégories produites sur eux. Quelles sont les modalités de cette négociation ? Nous proposons ici de porter une attention aux individus en ce qu'ils sont porteurs d'une parole, créateurs d'imaginaires, individus singuliers, acteurs sociaux. Nous souhaitons porter une attention particulière aux lieux, aux interactions dans lesquelles cette parole peut-être entendue. Quels sont les déterminants de l'écoute ou de la non écoute de cette parole ?

Conditions et motivations de l'expérience transnationale des populations Rroms d'Europe de l'Est

Malgré l'affichage par la Commission Européenne de politiques visant à rattraper les inégalités dont les populations identifiées comme « Rroms » sont victimes en Europe de l'Est (accès à l'école, aux soins, à l'emploi), et l'existence de programmes spécifiques, les populations roms originaires des pays de l'Est récemment entrées dans la communauté

européenne souffrent toujours de conditions de vie extraordinairement précaires dans leur pays d'origine. La présence de mendiants rroms dans les villes de France, d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne est ainsi souvent comprise comme le résultat d'une logique de « *push & pull* », les Rroms n'accédant pas à l'emploi chez eux se déplacent là où ils trouvent un travail mobilisant un savoir ancestral de nomadisme et de débrouille, n'hésitant pas à l'occasion à s'appuyer sur des réseaux mafieux. Ce type d'analyse reposant sur une logique à la fois économique et culturaliste ne permet pas de rendre compte de la complexité des phénomènes à l'œuvre. La lecture économique, si elle se fonde sur une appréciation fondée des inégalités au sein de l'Europe des 25, ne suffit pas à rendre compte des aspirations de ceux qui, comme certaines familles originaires de Bulgarie ou de Roumanie, intègrent ce qu'Alain Tarrus appelle des « territoires circulatoires ». Traversant toute l'Europe, elles tentent dans ces espaces d'accéder à des nouvelles « narrations de soi ». La lecture culturaliste quant à elle ignore à la fois les conditions de production dans la longue durée de la catégorie Rrom dans les pays d'origine, la sédentarité de ces populations, ou leur sédentarisation forcée pré ou post deuxième guerre mondiale, l'aggravation de la situation de ces populations (emplois, santé) consécutive au démantèlement de l'économie communiste, l'explosion de la xénophobie nationaliste. Dans quelles matrices socio-économiques émergent les projets de déplacements des populations rroms. Quelles sont les logiques de continuité et/ou de rupture dans les logiques de déplacements observables depuis la chute du mur de Berlin au sein des populations Rroms ? Au-delà d'enjeux purement économiques, de quels espoirs les individus insérés dans ces réseaux sont-ils porteurs, quels sujets sont produits dans le cadre de ces expériences ?

Les Rroms et l'Europe

Le « Rom » est largement pensé comme un *Free Rider*, un acteur rationnel hyper-utilitariste : un individu ne jouant pas le jeu de la communauté d'accueil, usant au maximum des services tout en donnant le minimum. Les accusations récurrentes de « migration pour soins » sont exemplaires de ce type de représentation. La mobilisation de ces catégories permet parfois aux acteurs des institutions de légitimer à leurs yeux certains aménagements avec leur déontologie ou leur éthique pratique : restriction de l'accès aux soins, refus de l'accueil d'urgence, organisation de rapatriements humanitaires collectifs quand il est prévu que ceux-ci doivent être individualisés, mention des délits (comme la vente non autorisée de journaux sur la voie publique) faite sur le passeport par les forces de l'ordre, tentatives de fichage systématique... Ces arrangements locaux avec la déontologie et parfois même la loi constituent autant de situations d'exceptions qui caractérisent l'expérience des Rroms dans leurs déplacements sur le territoire de l'Union Européenne. Quel est l'impact de l'expérience de ces situations d'exception dans le rapport que les individus entretiennent avec le projet européen ? Quelle est la pertinence de ce projet pour ces populations, quelle expérience en ont-elles ? Il s'agit ici d'interroger la rencontre d'individus porteurs d'espoirs singuliers avec les logiques des Etats Nations ou de celle de la construction européenne.

Les logiques de l'économie du soupçon

La rencontre entre divers acteurs (d'institutions sanitaires et sociales, de force de l'ordre,...) et les populations Rroms semble pouvoir s'inscrire dans ce que l'on pourrait définir comme une économie du soupçon. Celle-ci est le produit de contraintes dans l'organisation des soins et de la protection sociale en France, notamment la constitution de zones de non-droit aux soins gratuits pour certaines populations (conditions légales de l'aide évoluent en permanence, enquêtes quasi policières nécessaires à l'instruction des dossiers de demande de prise en charge sanitaire). Les modifications incessantes des conditions d'obtention et de renouvellement de l'AME/CMU et des conditions pour la domiciliation, les difficultés qu'affrontent les hôpitaux pour la pratiques des « soins d'urgence et vitaux» aux populations les plus démunies, l'absence de politique homogène d'accès à un emploi ou à une autorisation de séjour dans les préfectures, influent sur les conditions de possibilité de la reconnaissance de l'autre (en accédant à sa demande par exemple) en favorisant chez les professionnels un sentiment d'incertitude qui favorise le retrait éthique. L'inscription transnationale concrète des individus ou la perception d'un « nomadisme » inhérent à ces populations alimentent également cette économie du soupçon. Comment cette économie du soupçon est-elle construite, comment se traduit-elle en termes de pratiques et formes de « suspension éthique » (dans quelle mesure justifie-t-elle par exemple le refus du soin ou bien une prise en charge minimale ?) ? Là aussi, il s'agit à la fois de comprendre les logiques de production du soupçon et de l'envisager en regard de l'expérience vécue des individus.

Les langues du colloque seront le français et l'anglais. Les propositions de communication de 2000 mots en français ou en anglais pourront être adressées au comité d'organisation jusqu'au 18 janvier 2009 à l'adresse suivante : collromeu@hotmail.fr